

**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
SESSION 2025
SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**RÔLE ET PLACE DE L'ENSEIGNANT D'EPS DANS LE
PARCOURS DE FORMATION D'UN ELEVE**



Les cours CAPEPS Univ EPS sont soumis au code de la propriété intellectuelle. Leur usage est exclusivement réservé à leur destinataire.



Toute l'équipe Univ EPS est fière de vous présenter ce cours CAPEPS, résultat d'un important travail de recherche & synthèse.

Il est à destination des candidats au concours du CAPEPS EXTERNE 2025 qui souhaitent se former de manière autonome ou en complément d'une formation universitaire.



SOMMAIRE

**I/ LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DE
L'ENSEIGNANT D'EPS : DEFINITION & PERSPECTIVES**

**II/ LA RELATION PEDAGOGIQUE ELEVES-ENSEIGNANT
DANS LA DISCIPLINE EPS**

**III/ LES INTERACTIONS ENTRE LES ELEVES DANS LA
DISCIPLINE EPS**

**IV/ LA TRANSMISSION DU GOÛT DE L'EFFORT AUX ELEVES
DANS LA DISCIPLINE EPS**



V/ LA TRANSMISSION DU PLAISIR D'APPRENDRE ET DE PROGRESSER DANS LA DISCIPLINE EPS

VI/ SUSCITER LA MOTIVATION DES ELEVES DANS LA DISCIPLINE EPS

VII/ LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE CULTUREL DES ACTIVITES PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES (APSA) DANS LA DISCIPLINE EPS

VIII/ PERMETTRE AUX ELEVES DE VIVRE UNE EXPERIENCE SINGULIERE DANS LA DISCIPLINE EPS



IX/ LE NUMERIQUE AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DANS LA DISCIPLINE EPS

X/ BIBLIOGRAPHIE



I/ LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNANT D'EPS : DEFINITION & PERSPECTIVES

L'enseignement de la discipline EPS par les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) requiert un certain nombre de particularismes qu'il s'agit d'appréhender afin de retranscrire au sein d'une copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 une forme de lucidité professionnelle.

Il s'agit d'une discipline qui place le corps des élèves au centre de l'enseignement et de l'apprentissage. Le corps envisagé dans son entièreté, à travers la dimension physique, psychologique, et sociale. **De fait, enseigner la discipline EPS signifie prendre en compte la singularité de chacune des dimensions du corps des élèves, et**



notamment dans un contexte de transformation du corps des élèves liées à la période de l'adolescence.

Le travail de conception didactique de l'enseignant de la discipline EPS, mais également le travail de mise en œuvre pédagogique, sont des éléments indissociables afin de prendre en compte les particularités du corps de chacun des élèves. En d'autres termes, concevoir une leçon qui suggère des transformations chez les élèves, s'articule également avec un travail de mise en œuvre pédagogique tout autant adapté, à travers la relation pédagogique adoptée avec les élèves, les formes d'interactions choisies au sein de la leçon et la mobilisation d'outils divers et variés. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, il s'agit de préciser et expliciter, un ensemble de paramètres permettant d'analyser de manière complexe la commande explicite du sujet qui est proposée, mais également au sein des parties argumentatives afin de démontrer l'effectivité des transformations envisagées pour les élèves.

Nous faisons le choix ici de détailler l'ensemble des cadres théoriques des compétences professionnelles de l'enseignant de la discipline EPS pouvant être mobilisée de manière pertinente au sein d'une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe



du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.

L'enjeu est de permettre à tout un chacun, de mobiliser dans le cadre de sa préparation, un ensemble de paramètres favorisant l'analyse d'un contexte et l'effectivité des transformations envisagées chez les élèves au sein de la discipline EPS.

Ce document se veut relativement exhaustif par la diversité des éléments abordés, tout en restant synthétique. Le **but est que chaque candidat puisse s'approprier simplement ces connaissances, et les mobiliser** directement dans la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Néanmoins **quelques rapides illustrations sont mobilisées afin de rendre le propos plus concret**. Ces illustrations méritent toutefois d'être davantage développées dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension par le candidat, l'ensemble des références bibliographiques mobilisées se trouvent à la fin du document.



II/ LA RELATION PEDAGOGIQUE ELEVES-ENSEIGNANT DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des tenants et aboutissants de la relation pédagogique avec les élèves dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet d'effectuer une analyse de la commande explicite du sujet riche et complexe, et de démontrer une forme de lucidité professionnelle au sein des parties argumentatives, afin de transformer les élèves dans la discipline EPS. La relation pédagogique avec les élèves se définit comme étant la **phase d'interaction entre l'enseignant de la discipline EPS et un ou plusieurs élèves, à travers des formes de communication divers et variés**. Il peut s'agir d'une communication verbale individuelle (une discussion avec un élève), une communication verbale collective (une discussion orale avec plusieurs élèves) ou une communication non verbale (une posture d'enseignant propre à une situation singulière).



Dans un premier temps, la relation pédagogique dans la discipline EPS s'envisage à travers une modulation du degré d'autorité. Il s'agit en fonction de l'évolution de facteurs endogènes (comme la temporalité de la leçon, la fatigue des élèves) à la leçon d'Education Physique et Sportive (EPS) mais également en fonction de l'évolution de facteurs exogènes (moment de la journée, moment de l'année) de moduler le degré d'autorité adopté. En d'autres termes, l'enseignant de la discipline EPS peut parfois se montrer plus ou moins directif avec ses élèves, ou laisser plus ou moins un temps d'expérimentation et d'autonomie à ses élèves.

Dans un second temps, la relation pédagogique dans la discipline EPS s'envisage à travers une modulation de l'intonation. Il s'agit de moduler la tonalité de la voix de l'enseignant de la discipline EPS, en fonction de la situation rencontrée. En d'autres termes, l'enseignant de la discipline EPS peut parfois chuchoter pour ne pas perturber l'action motrice de l'élève, murmurer pour redonner confiance à un élève, affirmer à haute voix un choix fort de l'élève au sein d'une situation ou parler plus lentement pour faciliter la compréhension de chacun.



Dans un troisième temps, la relation pédagogique dans la discipline EPS s'envisage à travers une modulation du rapport à l'espace entre l'enseignant de la discipline EPS et ses élèves. Il s'agit par moments d'opter pour une proximité spatiale avec le ou les élèves, mais aussi parfois d'opter pour une distanciation spatiale avec le ou les élèves. En d'autres termes, l'enseignant de la discipline EPS peut parfois se tenir éloigné du groupe classe (notamment pour faciliter la compréhension de tous les élèves), parfois se tenir proche d'un petit groupe d'élèves (notamment pour créer un certain confort d'interactions entre les élèves et l'enseignant), parfois se tenir proche d'un petit groupe d'élèves peu autonomes (notamment pour favoriser leur engagement dans la tâche d'apprentissage) ou parfois se tenir éloigné d'un groupe d'élèves (notamment pour favoriser une démarche expérimentale de la part des élèves).

Dans un quatrième temps, la relation pédagogique dans la discipline EPS s'envisage à travers le prisme des routines. Il s'agit de mettre en place un certain nombre de routines, qui peuvent être spatiales (un endroit précis), temporelles (un temps précis au sein de la leçon) ou sociales (groupes stables à travers une séquence), en fonction des objectifs pédagogiques que se fixe l'enseignant de la discipline EPS. En d'autres termes, l'enseignant de la discipline EPS peut faire le choix de routiniser certains éléments de son cadre de



leçon ou du processus d'apprentissage de ses élèves, afin de se dégager d'une démarche d'organisation parfois chronophage, pour prioriser un système de feedbacks, de démonstration ou de conseils divers.



III/ LES INTERACTIONS ENTRE LES ELEVES DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des tenants et aboutissants des interactions entre les élèves dans la discipline EPS nous semble primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de réaliser des choix au sein de la partie argumentative qui favorisent l'atteinte de l'objectif de transformation fixé pour les élèves. Il s'agit d'un élément catalyseur de l'engagement des élèves dans le processus de transformation envisagé par l'enseignant de la discipline EPS, et permet de démontrer une lucidité professionnelle quant à l'importance des interactions entre les élèves dans le processus d'apprentissage de chacun d'entre eux. Les interactions entre les élèves se définissent comme **l'ensemble des communications verbales ou non verbales entre plusieurs élèves**. Il peut s'agir d'une activité d'observation d'un élève par rapport à un autre élève, de débats d'idées entre plusieurs élèves, d'une demande d'aide de la part d'un élève, d'une activité de conseil de la part d'un élève ou d'une réflexion commune sur un projet partagé.



Dans un premier temps, les interactions entre les élèves s'envisagent à travers la notion de débats d'idées. Il s'agit de mettre en œuvre des temps de concertation entre les élèves d'un même groupe, afin de faire émerger la solution à un problème rencontré. Par exemple, permettre à la suite d'une grimpe en escalade, un temps de débats d'idées entre le grimpeur, l'assureur et le contre-assureur, pour résoudre le problème suivant : comment diminuer mon nombre de prises mains sur l'ensemble de la voie. Cette interaction mise en avant est également appelée conflit socio-cognitif.

Dans un deuxième temps, les interactions entre les élèves s'envisagent à travers la notion de situation coopérative. Il s'agit de mettre en œuvre une forme de groupement et un but de tâche commun à chacun des membres du groupe, afin de favoriser la coopération entre les élèves d'un même groupe. Par exemple, permettre à une équipe de handball de 4 joueurs, de progresser tant sur les plans tactiques que techniques, par la mise en place d'une équipe stable sur l'ensemble de la séquence et donc le but commun est de remporter le championnat de classe à la fin de la séquence.



Dans un troisième temps, les interactions entre les élèves s'envisagent à travers la notion de conseil entre les élèves. Il s'agit de créer les conditions d'émergence d'une aide entre un ou plusieurs élèves. Par exemple, permettre à un élève de niveau de compétences élevé, d'aider un élève de niveau de compétences moins élevé dans une situation de gagne terrain en volley-ball (conseils tactiques et techniques notamment), par la mise en place d'un tutorat réciproque, où l'élève avec un niveau de compétence moindre sur l'apprentissage de la passe haute, vient également tutorer l'autre élève, lorsqu'il s'agit par exemple d'apprendre le rôle d'observateur- coach.

Dans un quatrième temps, les interactions entre les élèves s'envisagent à travers la notion de « feedback ». Il s'agit de mettre en œuvre une situation qui permette à chaque élève pratiquant, de bénéficier d'un retour individualisé sur sa pratique. Par exemple, en relais-vitesse, attribuer le rôle de référent numérique à un élève au sein du groupe de relayeur, qui se consacre pendant un certain nombre de passages au fait de dire si oui ou non la transmission se fait sans aucun ralentissement de la part du donneur et du receveur.



IV/ LA TRANSMISSION DU GOÛT DE L'EFFORT AUX ELEVES DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des modalités de transmission du goût de l'effort aux élèves dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de mettre en avant la temporalité élastique des apprentissages visés par l'enseignant de la discipline EPS. Il s'agit en d'autres termes, de permettre aux élèves de remobiliser les apprentissages construits au sein de la discipline EPS, ailleurs et plus tard. La transmission du goût de l'effort aux élèves dans la discipline EPS désigne la **capacité pour l'enseignant à impulser chez l'élève une dynamique de persévérance et de résilience, nécessairement mobilisables sur l'ensemble du parcours de formation de l'élève**. Il s'agit d'une des conditions de l'apprentissage, puisque tout apprentissage nécessite un certain nombre de répétitions. Cette dynamique d'effort, est notamment caractéristique de la discipline EPS dans la



mesure où l'entièreté du corps est sollicité lors des leçons d'Education Physique et Sportive (EPS).

Dans un premier temps, il s'agit de réduire l'effort et l'associer aux émotions. En d'autres termes, proposer un effort d'intensité moindre en début de séquence, pour progressivement l'augmenter, et le corrélérer avec une montée en compétence de l'élève afin de faire émerger le sentiment d'efficacité personnelle chez l'élève.

Dans un second temps, il s'agit de masquer l'effort par la notion de plaisir. En d'autres termes, proposer une situation ludique qui permette à l'élève de se centrer sur le plaisir pendant la pratique, plutôt que sur la douleur perçue.

Dans un troisième temps, il s'agit de stimuler l'effort de chacun par un travail de groupe, via la notion de responsabilité. En d'autres termes, il s'agit de solliciter une forme de groupement où chaque élève possède une tâche précise, afin que l'effort de chacun soit



indispensable à l'atteinte du but commun du groupe (par exemple, un effort nécessaire de concentration pour chaque membre d'une cordée en escalade).

Dans un quatrième temps, il s'agit de valoriser l'effort par rapport à la performance. En d'autres termes, proposer une évaluation formatrice qui permette à l'élève de se situer, en valorisant une progression plutôt qu'une performance brute (par exemple un travail par rapport à une vitesse cible en relais-vitesse plutôt qu'à un temps brut).

Dans un cinquième temps, il s'agit de mettre en avant la notion de projet individuel à l'échelle de la séquence d'enseignement-apprentissages. En d'autres termes, fixer un but à atteindre, qui représente un challenge pour l'élève, afin d'impulser une dynamique de persévérance dans l'effort tout au long de la séquence, car l'élève sait pourquoi il réalise cet effort.



V/ LA TRANSMISSION DU PLAISIR D'APPRENDRE ET DE PROGRESSER DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des modalités de transmission du plaisir d'apprendre et de progresser dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de mettre en avant une transversalité des apprentissages, à l'échelle de l'ensemble des disciplines scolaires mais également du parcours de formation de l'élève. En d'autres termes, cela permet d'inscrire les objectifs de transformation que l'enseignant de la discipline se fixe, dans d'autres contextes favorisant ainsi le transfert de compétences chez l'élève. La transmission du plaisir d'apprendre et de progresser dans la discipline EPS désigne la **capacité pour l'enseignant à impulser une dynamique de curiosité du savoir chez l'élève, vecteur de son engagement dans l'ensemble des tâches proposées.** Il s'agit d'agir sur l'engagement de l'élève dans une tâche, à travers un rôle d'acteur plutôt que de spectateur, favorisant la durabilité des apprentissages acquis.



Dans un premier temps, il s'agit de corréliser le plaisir avec l'apprentissage et la progression. En d'autres termes, permettre à l'élève de ressentir du plaisir dans une situation vectrice d'apprentissage et de progression également. Par exemple, une situation de référence en basket-ball 3 contre 3, avec une transformation du score qui valorise l'envie d'apprendre de l'élève. L'idée est notamment qu'un panier compte pour 10 points, et qu'un cerceau touché par le ballon compte pour 5 points. Un objectif qui peut paraître réalisable pour l'élève, qui suscite sa curiosité afin de se retrouver en situation favorable à son tour, pour marquer 5 points (cerceau touché avec le ballon lors du shoot) ou même 10 points (panier marqué), et ressentir le plaisir de la marque pour son équipe.

Dans un second temps, il s'agit de valoriser les réussites de chaque élève en suscitant des émotions positives. En d'autres termes, baliser chaque réussite de l'élève, notamment en le félicitant ou en mettant en valeur ses réussites, afin d'associer apprentissage, progression et plaisir. Par exemple, une situation de relais-vitesse où chaque binôme qui parvient à battre son temps de référence, se voit décerné un diplôme fictif remis au cours d'une mini cérémonie en fin de leçon, de super-athlètes.



Dans un troisième temps, il s'agit d'entrer dans une démarche de projet. En d'autres termes, inscrire la progression de l'élève, au sein d'un projet défini en début de séquence d'enseignement. L'enjeu est de rendre lisible l'apprentissage et la progression de l'élève, afin de susciter une envie de continuer à se voir apprendre. Par exemple, établir un curriculum de temps de performance à abattre en triple-saut, et mettre en avant des éléments techniques permettant la progression notamment par le biais d'indicateurs de fin d'étape.



VI/ SUSCITER LA MOTIVATION DES ELEVES DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des facteurs suscitant la motivation des élèves dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d' Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de mettre en avant une posture enseignante à adopter, ou des conditions d'exercice de la situation proposée, permettant à chacun des élèves de classe, de se transformer. En d'autres termes, il s'agit d'évoquer un ensemble d'éléments pratiques permettant de susciter la motivation de chacun des élèves de la classe, quelque soit l'élément motivationnel qui guide l'élève dans la leçon d'Éducation Physique et Sportive (EPS) qu'il va vivre. Susciter la motivation des élèves dans la discipline EPS désigne **l'ensemble des stratégies qui peuvent être mises en place par l'enseignant de la discipline EPS, afin d'engager chaque élève dans un processus de transformation effectif.** Il s'agit d'agir sur l'engagement de l'élève dans la tâche, mais également sur la permanence de la dynamique de transformation dans laquelle il est engagé, à l'échelle de la leçon et de la séquence d'Éducation Physique et Sportive (EPS).



Dans un premier temps, il s'agit d'entretenir l'espoir de réussite chez l'élève. En d'autres termes, permettre à l'élève de percevoir dans la tâche qui lui est proposée, un espoir de réussite envisageable, afin de ne pas déclencher une dynamique de rejet de la tâche. Par exemple, proposer à un élève un continuum évaluatif formatif avec des étapes à atteindre à chaque leçon d'escalade, qui permettent d'entretenir un objectif réalisable à chaque leçon.

Dans un deuxième temps, il s'agit de catégoriser les types de buts d'accomplissement saillants chez les élèves de la classe. En d'autres termes, une classe avec d'un côté des élèves attirés par le désir de vaincre en compétition, et de l'autre des élèves attirés par le désir de progresser par rapport à leur état initial, nécessite pour l'enseignant de la discipline EPS de tenir compte de ces aspects là afin de susciter la motivation de ses élèves. Pour illustrer, il est possible en début de séquence d'enseignement-apprentissage, de proposer un questionnaire explicite afin d'obtenir les réponses des élèves.

Dans un troisième temps, il s'agit de permettre aux élèves d'exprimer différents besoins motivationnels au sein d'une même leçon d'Education Physique et Sportive (EPS). En



d'autres termes, permettre à un élève d'être reconnu socialement au sein de la classe, mais aussi de mettre en lumière sa progression vis à vis de lui-même, et également permettre le masquage d'un échec d'un élève aux yeux des autres élèves de la classe. Par exemple, proposer un projet individuel à chaque élève dans l'activité demi-fond avec des vitesses cibles à réaliser sur des séquences de 3 min sur un temps de course total de 12 min.



VII/ LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE CULTUREL DES ACTIVITES PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES (APSA) DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des facteurs permettant la transmission du patrimoine culturel des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d' Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de mettre en avant la spécificité culturelle de chacun des Champs d'Apprentissages (CA) mobilisés, au regard des transformations visées par l'enseignant de la discipline EPS, chez ses élèves. En d'autres termes, il s'agit de mobiliser l'essence culturelle de chaque Champ d'Apprentissage (CA) dans la conception didactique des leçons d'Éducation Physique et Sportive (EPS). La transmission du patrimoine culturel des Activités Physiques Sportives et



Artistiques (APSA) désigne la **capacité pour l'enseignant à concevoir un ensemble de situations au sein de la séquence d'enseignement-apprentissage, qui favorise l'intégration de l'essence culturelle du Champ d'Apprentissage (CA) dans lequel se trouve l'activité mobilisée.** En d'autres termes, il s'agit en fonction du Champ d'Apprentissage (CA) mobilisé, de transmettre la recherche de performance (CA1), une adaptation au milieu (CA2), le transfert d'émotions par l'expression corporelle (CA3), la gestion d'un rapport de force (CA4) ou les clés de l'entretien de sa vie physique (CA5).

Dans un premier temps, il s'agit de proposer un ensemble de situations qui respectent une routine structurelle. En d'autres termes, systématiser l'existence d'un rapport de force dans une situation de basket-ball par exemple (activité constitutive du Champ d'Apprentissage n°4), ou d'une dimension inconnue dans l'activité escalade (activité constitutive du Champ d'Apprentissage n°2).

Dans un deuxième temps, il s'agit de proposer une offre de programmation d'Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), qui soit diversifiée en termes de Champ d'Apprentissage (CA) à l'échelle de l'année de formation. En d'autres termes, permettre à



chaque élève au sein d'une année de formation, de vivre une activité typique de chaque Champ d'Apprentissage (CA) afin d'entretenir équitablement une transmission du patrimoine culturel des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

Dans un troisième temps, il s'agit de corrélérer les exigences d'évaluation avec l'essence culturelle du Champ d'Apprentissage (CA) mobilisé. En d'autres termes, permettre à l'élève de se centrer à l'échelle de la séquence d'enseignement, sur des éléments qui attirent à l'essence culturelle du Champ d'Apprentissage (CA) mobilisé. Pour illustrer, il est possible de proposer une évaluation dans l'activité natation, par le prisme d'un nomogramme reliant la performance réalisée à un indicateur technique de nombre de coups de bras. Cela permet de centrer l'attention de l'élève sur la performance à réaliser et un indicateur technique chiffré qui favorise la production d'une performance maximale.



VIII/ PERMETTRE AUX ELEVES DE VIVRE UNE EXPERIENCE SINGULIERE DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance des facteurs permettant aux élèves de vivre une expérience singulière dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de démontrer une capacité à prendre en compte l'hétérogénéité des élèves proposées dans le contexte du sujet, en produisant un propos à la fois lucide et engagé. En d'autres termes, il s'agit de différencier l'expérience qui sera vécue par les élèves, au regard d'éléments saillants du contexte proposé.

Permettre aux élèves de vivre une expérience singulière dans la discipline EPS désigne la **capacité de l'enseignant de la discipline EPS à singulariser l'expérience vécue par l'élève au sein d'une leçon d'Éducation Physique et Sportive (EPS) qui a pour objectif la transformation de tous les élèves de la classe.** En d'autres termes, il



s'agit d'offrir les conditions d'une expérience qui soit marquante pour chaque élève, afin de garantir un apprentissage durable et signifiant pour chaque élève.

Dans un premier temps, il s'agit de permettre à chaque élève de construire une capacité d'action nouvelle au sein de chaque leçon d'Education Physique et Sportive (EPS). En d'autres termes, proposer un apprentissage nouveau pour chaque élève, quelque soit son état initial en termes de compétences et d'apprentissage, à l'aube de la leçon d'Education Physique et Sportive (EPS) du jour qui est proposée par l'enseignant de la discipline EPS. Pour illustrer, il est fondamental dans l'activité Danse, de susciter l'improvisation des élèves par un cadre de composition précis, afin d'explorer de nouvelles capacités d'action motrice de la part de chacun des élèves. Cela signifie notamment, une partie des inducteurs qui structurent le cadre de composition, qui doit être renouvelé à chaque leçon.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'éduquer l'élève aux sensations perçues dans le cadre des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA). En d'autres termes, amener les élèves à verbaliser, catégoriser et hiérarchiser, un panel de sensations qui peuvent être perçues dans la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA). Pour illustrer, il s'agit notamment dans le cadre de l'activité musculation, d'amener les élèves à la construction d'un répertoire sensoriel, notamment sous la forme d'un carnet, qui permette



de mettre des mots sur une sensation perçue lors d'un effort (par exemple, la tétanisation du muscle). Cela permet à l'élève d'accéder à la compréhension de son corps, et donc de vivre une expérience singulière dans le cadre de la discipline EPS.

Dans un troisième temps, il s'agit de laisser une forme de marge de manœuvre dans chaque tâche proposée aux élèves. En d'autres termes, cadrer une partie de la tâche au regard des transformations visées chez les élèves par l'enseignant de la discipline EPS, et laisser une marge de manœuvre qui permette à l'élève d'expérimenter de nouveaux éléments. Pour illustrer, nous pouvons par exemple proposer une Forme de Pratique Scolaire (FPS) dans l'activité badminton, qui structure des poules de 5 joueurs homogènes entre elles, à travers un mini-tournoi. Au sein de chaque tournoi de 5 élèves, l'ensemble des élèves doivent s'affronter, avec un système de score bonus. Chaque point bonus rapporte 2 points, et chaque point « normal » rapporte 1 point. Néanmoins, nous ne cadrons ni l'organisation du tournoi (quel joueur s'affronte et dans quel ordre), ni la zone bonus à choisir en fonction des qualités de chacun (terrain découpé en 6 zones). Cela permet de laisser une marge de manœuvre aux élèves afin de gérer leur condition physique et la récupération entre les affrontements, ainsi que l'expérimentation de plusieurs zones bonus différentes à l'échelle du mini-tournoi.



IX/ LE NUMERIQUE AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DANS LA DISCIPLINE EPS

La connaissance du numérique au service de l'apprentissage dans la discipline EPS nous paraît primordiale. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de mettre en avant les bénéfices liés à l'utilisation du numérique dans le contexte d'apprentissage scolaire de la discipline EPS, mais également de soulever des limites et nuances qui favorisent un propos lucide mais engagé, du candidat au concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS). En d'autres termes, il s'agit d'évoquer un ensemble de conditions d'utilisation du numérique dans la discipline EPS, et de soulever des points de vigilance saillants.



Le numérique au service de l'apprentissage dans la discipline EPS désigne **l'ensemble des outils numériques, qu'ils soient des bracelets connectés, tablettes numériques, applications mobiles, logiciel d'analyse d'image ou encore de la vidéo différée.** En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence l'intérêt pédagogique et didactique de l'utilisation de ces éléments numériques au service de l'apprentissage, notamment de la construction de compétences, dans la discipline EPS.

Dans un premier temps, le numérique au service de l'apprentissage dans la discipline EPS s'envisage à travers un certain nombre d'effets bénéfiques sur l'apprentissage moteur, prégnant dans la discipline EPS. Il s'agit d'accroître la motivation des élèves, de rendre les élèves davantage acteurs de leurs apprentissages, de visualiser des éléments à réaliser, de développer le regard critique par une quantité d'observation importante, favoriser la connaissance du résultat précise et systématique ou encore permettre l'apprentissage vicariant. En d'autres termes, le numérique apporte un certain nombre d'effets bénéfiques sur l'apprentissage.



Dans un deuxième temps, le numérique au service de l'apprentissage dans la discipline EPS s'envisage à travers un certain nombre de conditions nécessaires. Il s'agit notamment de diriger le regard de l'élève, de cadrer les temps d'utilisation du numérique, de former des élèves référents numériques au sein de chaque groupe de travail et de porter une attention particulière à la tonalité affective de l'image de soi sur une vidéo. En d'autres termes, si le numérique est effectivement au service de l'apprentissage dans la discipline EPS, le respect d'un certain nombre de conditions de mise en œuvre est nécessaire.

Dans un troisième temps, le numérique au service de l'apprentissage dans la discipline EPS s'envisage à travers un certain nombre de limites d'utilisation. Il s'agit notamment d'une réduction du temps de pratique effectif des élèves, d'une surexposition aux écrans, d'une dévalorisation de l'image de soi pour certains élèves et une quantification des impacts bénéfiques qui fluctuent en fonction de la nature de l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) mobilisée, avec une prévalence pour les activités morphocinétiques de reproduction de formes et de techniques comme critère exclusif de réussite de la tâche.



X/ BIBLIOGRAPHIE

1. **J Visioli et coll**, La relation pédagogique, 2019
2. **F Darnis et coll**, Interaction et apprentissage, 2010
3. **D Delignières et coll**, L'effort, 2000
4. **G Haye et coll**, Le plaisir, 2011
5. **M Récopé et coll**, L'apprentissage, 2001
6. **L Ria et coll**, Les émotions, 2005
7. **D Tessier et coll**, La motivation, 2013
8. **G Truchot et H Canneva**, Les adolescents et le sport, 2001
9. **N Gal-Petitfaux et B Huet**, L'expérience corporelle, 2011
10. **E Dugas et coll**, Sport éducation physique et société numérique, 2017



**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
SESSION 2025
SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**RÔLE ET PLACE DE L'ENSEIGNANT D'EPS DANS LE
PARCOURS DE FORMATION D'UN ELEVE**

